

main de sa fille. Elle s'appelait Constance, et elle était née de la liaison de Frédéric II avec Bianca Lancia, celle-là même qui fut également la mère du fameux Manfred. L'empereur consentit volontiers à une union qui fortifiait son alliance avec les Grecs ; et encore qu'il y eût entre les deux futurs époux une singulière disproportion d'âge — en 1244 Jean avait cinquante-deux ans, et Constance était toute jeune — le mariage fut résolu.

La chose fit en Occident, en particulier dans le parti pontifical, un scandale prodigieux. Au concile de Lyon, un peu plus tard, Innocent IV n'hésitera pas, parmi les raisons qui lui semblaient justifier l'excommunication prononcée contre Frédéric II, à invoquer ce motif, « qu'il avait contracté parenté avec des hérétiques ». Auparavant déjà, et pour la même cause, le pape avait solennellement excommunié l'empereur Vatazès et tout son peuple, « traitant impudemment d'hérétiques, comme Frédéric II l'écrivait à son confédéré, ces Grecs très orthodoxes, par qui la foi chrétienne s'est répandue à travers le monde », qualifiant « d'apostats et de fauteurs de scandales une nation qui depuis des siècles, et dès l'origine, a été riche en piété et qui a porté l'évangile de paix au monde latin que gouverne le pontife ». Rien ne pouvait mieux que cette condamnation commune rendre étroitement solidaires les intérêts des deux souverains. « Ce n'est point, disait Frédéric II à un autre de ses correspondants, notre droit seul que nous défendons, mais ceux de tous les peuples nos amis que réunit l'amour sincère du Christ, et spécialement les Grecs, nos alliés et amis, que le pape, à cause de l'affection que nous leur portons, et quoiqu'ils soient